

Compte rendu du mardi 19 mars 2019

Étaient présents :

Les enseignantes : Mesdames Boucher, Bourbon Maurel, Dupont, Ferreira.

Les parents d'élèves titulaires : Mesdames Gutierrez, Henacker, Marin et Messieurs Brenac, Masson.

Les représentantes de la Mairie : Mesdames Mazzolo, Imbert.

Le représentant de l'ALAE : Monsieur Chalmel.

Étaient excusées : Mr le maire, Madame Mailho, Inspectrice de l'Éducation Nationale, Mesdames Aced, Andrieu, Gay enseignantes.

1- Présentation des membres et de l'ordre du jour

Modification de l'ordre du jour afin de permettre à M. Chalmel de répondre aux questions des parents. Le point 12 a été abordé en début de conseil d'école.

2 - Effectif prévisionnel pour la rentrée 2019

Actuellement : 127 élèves dont 47 PS, 38 MS et 42 GS.

Prévision pour l'année prochaine :

39 PS prévus, 48 MS et 41 GS soit 128 élèves.

Effectif stable. Cela ferait 2 classes de 25 et 3 classes de 26 élèves.

Pas de fermeture prévue ni de blocage pour l'année prochaine.

3- Remplacement du congé de maternité de Mme Saugeon

Mme Nadine Boucher assure le remplacement de Mme Saugeon jusqu'à son retour prévu la première semaine de juillet.

4- Bilan de la visite périodique de sécurité

Le 11 février 2019, une pompière est venue vérifier le bon fonctionnement du système incendie de l'école (fermeture automatique des portes coupe-feu, alarme, évacuation des fumées) et la conformité de l'école au risque incendie. Pendant les vacances scolaires, la mairie a condamné la fenêtre des toilettes donnant sur le garage conformément à la demande de la pompière. Il faudra le faire vérifier lors de la mise en conformité de la nouvelle cantine.

5-Organisation de la sieste.

Actuellement, sur les 4 dortoirs de l'école, 3 sont utilisés par les PS et un par les MS. En début d'année, les MS dormeurs vont dans le dortoir tandis que tous les autres sont allongés dans les classes sur des tapis. Des ajustements sont réalisés tout au long de l'année selon les besoins des enfants, ils sont encadrés par une ATSEM.

Pendant le temps ALAE, deux classes sont réservées afin que les moyens qui n'ont pas de place aux dortoirs puissent se reposer (temps calme) sous la surveillance du personnel ALAE.

Question des parents : Des vidéos sur les portables sont vues par les enfants pendant ce temps calme.

Le directeur de l'ALAE souligne qu'il n'était pas au courant de cette activité. Un point a été fait par la directrice de l'école et sera refait avec l'équipe ALAE. Les animateurs ALAE seront informés que ce dispositif n'est pas approprié à la fois sur le temps calme et à l'école maternelle. La mairie demande à la directrice d'être informée de la bonne application des recommandations émises à ce jour.

6- Projets et sorties de l'année

Sorties :

Le 8 février, les classes de PS et PS/MS sont allées visiter le musée des Augustins. Une conteuse a présenté aux élèves des œuvres en racontant des contes et les classes ont visité le musée librement.

Prix prestation de la conteuse : 180 €.

Bus : 101€.

Coût de la sortie : 5,30€/élève, financée par la mairie à 40% et par la coopérative scolaire à 60%.

Le 22 mars au matin, les 3 classes de MS/GS ainsi que les MS de la classe de Mme Dupont iront au théâtre du Grand Rond voir le spectacle « **Papier Ciseaux forêt oiseaux** » un spectacle drôle inventif et plein de malice. Au départ une table et deux comédiennes munies de ciseaux, de papier et d'une agrafeuse...elles découpent, assemblent et réinventent sous nos yeux un conte enchanté.

Entrées Théâtre : 5€/élève,

Bus : 202 €.

Coût de la sortie : 7,5 €/élève, financée par la mairie à 40% et par la coopérative scolaire à 60% .

Le 10 mai, les classes de PS et PS/MS iront au théâtre Le Fil à Plomb voir le spectacle de marionnettes et jeux d'ombres « **Ferme ton bec** ». A partir d'un album, l'histoire d'un petit poussin si bavard et si curieux qu'il exaspère tous les animaux de la basse-cour.

Entrées Théâtre : 5€/élève,

Bus : 101 €.

Coût de la sortie : 7 €/élève, financée par la mairie à 40% et par la coopérative scolaire à 60% .

Une sortie de fin d'année pour toute l'école est en cours de préparation. Le 28 mai au jardin des Martels à Giroussens.

Projets en cours:

Participation au festival du court métrage le jeudi 14 mars et le vendredi 15 mars.
C'est un festival national et international. On décide d'une date après téléchargement des films. Ici, à l'école, les PS ont visionné la première projection adaptée au public de 3-5ans le jeudi matin, les MS-GS ont visionné cette première projection le jeudi après-midi, et une deuxième projection adaptée à la tranche d'âge 5-6 ans a eu lieu pour les MS-GS le vendredi après-midi.

Musique pour les MS, intervenante Bénédicte Reygnier, 1 fois par semaine, le lundi de 9h15 à 10h15, ½ heure par groupe de 11 MS pour 2 classes.

Financement de l'intervenante : la communauté de communes.

Les classes de Mme Saugeon et Mme Ferreira ont terminé leurs séances.

Les classes de Mme Andrieu et Mme Dupont ont commencé à la rentrée des vacances d'hiver jusqu'au 24 juin soit 13 séances. Thème : « Entrée dans la musique par les composantes musicales »

Mosaïque pour les 3 classes de MS/GS, intervenante Nathalie Chaulaïc, mosaïste.
Les ateliers de mosaïque ont commencé avec l'artiste le vendredi 15 mars, 9 séances sont prévues. Chaque enfant profitera au minimum de 3 séances. Thème de départ : Une forme géométrique : le cercle, chaque classe a produit une œuvre autour du cercle à partir de laquelle la mosaïste a créé une œuvre collective. La classe de PS et la classe de PS/MS sont incluses dans le projet par la réalisation d'une frise d'empreintes de mains en terre cuite venant parachever l'oeuvre collective.

Inauguration prévue le mardi 2 juillet à 18h30.

Financement : 1220€, 610 € Rectorat, 610 € répartis comme suit : 40 % Mairie et 60 % Coopérative scolaire.

Danse pour les PS, sans intervenant
Un spectacle ouvert aux parents des classes de PS et PS/MS est prévu, la date n'est pas encore fixée.

Exposition des artistes du Vernet, toute l'école participera à l'exposition organisée par la mairie et ira la visiter lors de la semaine du 8 au 12 avril 2019.

Tennis pour les GS, 2 intervenants du club de tennis du Vernet.
Les séances débuteront le vendredi 29 mars et se termineront le vendredi 21 juin. 10 séances tous les vendredis de 14h à 15h : 4 ateliers seront proposés aux enfants, menés par les 2 intervenants du club et 2 enseignantes. Financement à hauteur de 50% par la mairie, 25% offert par le club de tennis, 25 % pris en charge par la coopérative scolaire.

7- Fête de fin d'année :

A l'occasion de l'inauguration de la fresque en mosaïque, nous organiserons une fête de l'école avec une chorale et un apéritif dînatoire sans alcool, le mardi 2 juillet à 18h30.

8- Bibliothèque

Nous remercions toutes les mamans qui sont venues couvrir les livres de l'école. Il reste encore quelques livres non couverts. De nouvelles dates seront proposées.
Cela permet de protéger tous les livres neufs achetés par l'équipe précédente.

Parole à la mairie

9- Cantine

Point sur les travaux de la nouvelle cantine

Réponse Mairie : La commission est bien passée.

A ce jour nous n'avons pas de retard sur le planning initial.

Le prestataire des fenêtres est en liquidation judiciaire. Pour le moment ça n'impacte pas le planning.
L'ouverture de la cantine sera vraisemblablement à la rentrée scolaire 2019/2020.

Quelle tarification et quel prestataire ?

Questions des parents : Concernant le nouvel appel d'offre, le cahier des charges est-il disponible ? Quels ont été les critères de choix ? Avez-vous choisi le nouveau prestataire ? Est-ce que le prix de la cantine va augmenter ?

Le cahier des charges comprenait 4 critères :

1° Qualités règlementaires, nutritionnelles, gustatives et la diversité des menus.

2° Assistance technique et le suivi de la prestation.

3° La proximité de la livraison.

4° Prix de la prestation.

Il y a eu 2 réponses à ce marché : La société Ansamble et la société CRM – Centre de Restauration du Martel à Rodez.

A l'issu de l'examen, la société CRM a remporté le marché. Les points forts relevés pour CRM sont leur politique de proximité valorisée avec l'utilisation de circuits courts et le prix de la prestation.

Le marché est passé pour 3 ans renouvelable tous les ans au mois de mars.

Le nouveau prestataire a commencé à servir les repas le premier jour de la rentrée à savoir le 11 mars 2019.
En ce qui concerne les tarifs cantine, ils ne seront pas touchés jusqu'en septembre 2019.

Menus

Question des parents : Pourrait-il y avoir a minima un à deux fruits par semaine ?

Réponse Mairie : Pour le moment aux vues des menus c'est le cas.

Par contre si les enfants ne les mangent pas, il sera possible de revoir les choses, dans la limite de la faisabilité avec le prestataire, tout en gardant l'équilibre sur les composantes du jour

10- Garage à vélos

Nous demandons à la mairie la mise en place d'un garage à vélos étant donné que de nombreux enfants accompagnés de leurs parents viennent à l'école en vélo.

2 possibilités : - soit un garage abrité situé sur le parking entre l'entrée de l'ALAE et celle de l'école ;
- soit une grille de rangement de vélos en bas du parvis sous le porche, un bac à fleurs devrait être déplacé.

Réponse de la mairie : une ligne budgétaire sera prévue sur le budget municipal prochain pour l'achat d'une structure avec un toit.

11- Demande de financement informatique et audio

Nous avons établi des devis afin de pourvoir l'école de 6 ordinateurs portables dans une valise ainsi que d'un accès internet dans les classes à des fins pédagogiques.

Ceci afin que les classes de GS puissent travailler en groupe les compétences demandées dans les programmes et valider le B2I. La valise permettrait de ranger, transporter et recharger facilement le matériel.

Le câblage internet permettrait de visionner des vidéos pédagogiques en classe.

Devis Classe mobile 4 921,82 €.

Nous avons également réalisé un devis pour pourvoir chaque classe d'un lecteur CD.

Devis Audio : 1066,32 €

Réponse de la mairie : une ligne budgétaire sera prévue sur le budget municipal prochain pour l'achat de la valise mobile et des lecteurs CD.

12- Demande de 5 ATSEM à temps plein

Les parents demandent la possibilité d'avoir pour l'année prochaine 5 ATSEM à temps complet sur l'école.

Réponse de la mairie : non, pour l'instant ce sera toujours 4 postes 1/2, tant qu'il n'y aura pas une assurance de la pérennité de la cinquième classe.

Parents : pourtant cela fait trois ans déjà, et de nouvelles constructions sont en cours sur la commune.

Réponse de la mairie : La mairie rappelle qu'on ne peut pas engager une cinquième personne pour seulement 3 ans, elle souhaite voir à long terme.

Parents : Quel facteur fera pencher la balance du côté du cinquième poste ?

Réponse de la mairie : La commune du Vernet restera en l'état de petite ville. Pas de gros programmes prévus.

Parents : Dans 2 ans il y a un nouveau lotissement.

Réponse de la mairie : Le ½ poste restant pourra être mis en place lorsque nous serons sûrs que la personne ayant passé son concours pourra garder ce poste d'ATSEM de manière pérenne. Il faudra que nous ayons une vue plus juste de la progression de notre population notamment avec les nouvelles constructions à venir au moins sur les deux prochaines années, ainsi que la typologie des familles que nous aurons sur notre commune. Quand les effectifs seront stables dans un temps plus long, nous regarderons de plus près cette embauche définitive. Il est rappelé qu'à ce jour, sur ce 5^e poste d'ATSEM, une personne est positionnée à mi-temps tous les matins en accord avec les enseignantes. C'est pour cette raison que nous ne parlons plus que d'un ½ poste restant. Les efforts sont faits en ce sens mais de manière prudente dans l'intérêt de tout le monde.

13- Contrat avec Léo Lagrange

Question des parents : Quand le contrat avec Léo Lagrange se termine-t-il ? Qu'est-il prévu pour la suite ? Appel d'offre ?

Réponse de la mairie : Le contrat avec le prestataire d'animation Léo Lagrange a été renouvelé au 31 décembre 2018 pour une année, à savoir jusqu'en 31 décembre 2019.

Pour la suite, si nous continuons à fonctionner avec un prestataire, il faudra passer un marché à nouveau car nous sommes sur des montants qui dépassent 25000€.

A savoir qu'à ce jour la prestation CAF reste inconnue mais elle sera minorée de façon significative. Un surcoût est à prévoir.

Le changement de financement des conférences à destination des parents a été évoqué. Dorénavant, ces conférences sont organisées et financées par les différentes associations des parents d'élèves de l'ancienne communauté de communes, Léo Lagrange y participe encore mais à moindre mesure.

Pour tout renseignement concernant ce contrat, la mairie demande aux parents de revenir vers elle si questionnement il y a. Les parents seront consultés avant tout changement de prestataire et autres décisions.

Parole à l'ALAE et de la mairie

12-ALAE /ALSH

Comportements des animateurs à la cantine

Question des parents : Qu'est-il prévu pour résoudre les problèmes de rationnement à la cantine.

Réponse de la mairie et de l'ALAE : Une réunion est prévue à 19 H 30 ce jeudi 21 mars entre les parents élus, le directeur et le coordinateur de l'ALAE et la mairie.

A l'issue de cette réunion des actions seront mises en place avec un regard très attentif de la mairie qui reste le seul commanditaire de la prestation ALAE.

Tarification

ALAE : compétence communale

Jusqu'à la fin de l'année scolaire 2018/2019, les tarifs ne changeront pas. C'est un engagement de la mairie. Ils seront réétudiés et réévalués pour la nouvelle rentrée 2019/2020 une fois que nous aurons une vue plus juste sur le coût réel du service.

ALSH : compétence intercommunale

A ce jour, pas de visibilité sur la projection de changement de tarifs.

Clôture du conseil d'école : 19h45

Secrétaires de séance : Mmes Boucher et Dupont

La directrice, Mme Bourbon Maurel